

(N° 53)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 21 JUIN 1860.

---

### **Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le budget des Dotations pour l'exercice 1861.**

*(Voir les N° 74 et 96 de la Chambre des Représentants, et le N° 44 du Sénat.)*

---

Présents : MM. le Baron BETHUNE, Président; LAOUREUX, Vice-Président; FORTAMPS, HAUZEUR, D'HOOP, JOOSTENS, SACQUELEU, et ZAMAN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le budget des Dotations pour l'exercice de 1861 s'élève à la somme de fr. 4,088,542 75; il présente sur celui de 1860 une augmentation de fr. 34,400 réclamée par la questure de la Chambre des Représentants, et qui se trouve ainsi justifiée.

Aucune observation n'ayant été produite, ce budget a reçu l'assentiment unanime de votre Commission des Finances, qui a l'honneur de vous proposer l'adoption du Projet de Loi.

*Le Président,*  
Baron BETHUNE.

*Le Rapporteur,*  
ZAMAN.